

célébré en l'église paroissiale d'Amplepuis, à l'autel du bienheureux Philibert, une messe eucharistiale basse, chaque mardi, à moins que ce ne soit un jour de fête ; il veut que le prébendier de ladite messe sonne 3 petits coups de la seconde cloche avant de la célébrer ; après ladite messe ledit prébendier dira dans le cimetière de ladite église, sur le tombeau des parents dudit de L'Isle le psaume *de Profundis* et l'oraison *Fidelium...*

7 juin 1608. — Le contrat de mariage d'André Mignard, d'Amplepuys avec Philiberte Jussermoz-Thivoyon, fille de feu Barthélemy et d'Andrée Patey est passé à Jonasson où la future est domestique de Jane Saint-Lagier-Jouasson, sa grande tante ; sa mère n'est pas présente audit contrat, à cause de son indisposition et pour ne s'être pu contenir à cheval pour venir du lieu de la Rivière, paroisse d'Amplepuys, où elle demeure au dit lieu de Jouasson distant d'une lieue ou environ.

5 février 1616. — Honneste Benoist Vacheron, des Plasses, marchand d'Amplepuis, considéré son viel aage, indisposition de sa personne, l'amour naturelle et amitié qu'il porte à André Vacheron, son nepveur, fils de feu Philibert Vacheron, et, pour le faciliter à trouver party et autrement, car ainsy luy plaict, et craignant d'estre prévenu de la mort, luy fait donation, à cause de mort, de tous droictz de légitime qu'il pourroit avoir et prétendre sur les biens dudit André Vacheron, à luy échus par le décès de feu Jehan Vacheron, des Plasses et Catherine Foray, ses père et mère et de ses feux frères et sœurs et de tout ce que lesdits Philibert et André Vacheron pourroyent luy devoir, ensemble d'un pré appelé de Mouillet, au territoire des Plasses et d'un autre pré appelé de la Sipierre. Il se réserve la demeure dans la maison pater-